

No du dossier : TC-2003-007

LE TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE

ENTRE :

LA COMMISSAIRE DE LA CONCURRENCE

COMPETITION TRIBUNAL	
TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE	
F	P
L	R
E	O
D	D
DEC 31, 2004 <i>gl</i>	
<i>Version publique</i>	
<i>nég. de H. Janus 2005</i>	
REGISTRAR - REGISTRAIRE T	
OTTAWA, ON	#0006h

Requérante

et

RONA INC.

Intimée

et

ERNST & YOUNG CORPORATE FINANCE INC.Mise en cause

AVIS DE REQUÊTE

(Art. 9(2), *Loi sur le Tribunal de la Concurrence* et
art. 38 et 72 (1) des Règles du Tribunal de la concurrence et
art. 200 des Règles de la Cour fédérale)

SACHEZ QUE la requérante présentera cette requête le 14 janvier 2005 à 9h00, ou aussitôt que le Tribunal pourra l'entendre, à Ottawa (Ontario);

La commissaire entend présenter cette requête en français;

LA REQUÊTE VISE À OBTENIR :

1. La prolongation du délai pour réaliser la vente (...) afin de donner effet à l'ordonnance de dessaisissement du 4 septembre 2003 et de rétablir la concurrence dans le marché de la vente au détail de produits de quincaillerie - rénovation dans la région de Sherbrooke;

2. Une ordonnance à l'endroit de Rona de transmettre les rapports d'inventaire hebdomadaires au fiduciaire, **[CONFIDENTIEL]**;

LES MOTIFS DE LA REQUÊTE SONT LES SUIVANTS :

3. Le fiduciaire a négocié **[CONFIDENTIEL]** vente pour l'achat de l'entreprise Réno-Dépôt de Sherbrooke conforme à l'ordonnance de dessaisissement et ce délai additionnel est nécessaire pour permettre au fiduciaire de réaliser la vente;
4. Rona a cessé de transmettre les rapports d'inventaire hebdomadaires prévus dans la convention de vente contrairement au paragraphe 5 (f) de l'ordonnance qui l'oblige à accomplir les actes raisonnables requis par le fiduciaire en relation avec la vente;
5. Les motifs de la requête sont plus amplement décrits dans le mémoire des faits et du droit,

LA PREUVE DOCUMENTAIRE SUIVANTE sera utilisée à l'audition de la requête :

Affidavit de Andrée Laflamme;

Pièce A : **[CONFIDENTIEL]**

Pièce B : **[CONFIDENTIEL]**

Pièce C : Lettre de Me Athena Efraim (08-10-04)

Pièce D : **[CONFIDENTIEL]**

Pièce E : Avis de dessaisissement (25-11-04)

Pièce F : Lettre de Me Diane Pelletier (30-11-04)

Pièce G : **[CONFIDENTIEL]**

Pièce H : Lettre de Me Diane Pelletier (15-12-04)

Pièce I : [CONFIDENTIEL]

Pièce J : [CONFIDENTIEL]

OTTAWA, ce 30 décembre 2004

(s) Diane Pelletier

John H. Sims

Sous-procureur général du Canada

Par : Me Diane Pelletier

Direction du droit commercial

284, rue Wellington, Pièce SAT-6040

Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Tél. : (613) 957-4671

Fax: (613) 952-6006

Procureur de la Commissaire

DESTINATAIRES : Me Éric Lefebvre et Me Martha Healey

Ogilvy Renault

1981, avenue McGill College, Bureau 1100

Montréal (Québec)

H3A 3C1

Téléphone : (514) 847-4747

Télécopieur : (514) 286-5474

Pour l'intimée Rona inc.

Me Louis-Martin O'Neill et Me Joseph Jarjour

Davies Ward Phillips & Vineberg

1501, avenue McGill College, 26^e étage

Montréal (Québec)

H3A 3N9

Téléphone : 514-841-6547

Télécopieur : 514-841-6499

Pour la mise en cause Ernst & Young Orenda Corporate Finance inc.